



F3SCT du 18 avril 2024

Cette formation se réunit alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader : chaleur étouffante dans un contexte où dans bien des établissements et écoles, la maintenance n'est pas assurée. La ventilation reste un sujet dans un contexte où météo France nous parle de plusieurs mois difficiles.

En EPS, en plus des risques liés à l'insécurité dont nous avons tout lieu de croire qu'elle va encore s'accroître suite aux opérations MPN, l'exposition à la chaleur et les coupures d'eau génèrent une détérioration des conditions de travail ayant des conséquences pour les agents et les élèves.

La crise de l'eau n'est pas terminée puisqu'on nous annonce un retour normal en 2025. Le chemin de l'eau dont on nous avait dit qu'il serait maintenu pour l'école, n'est plus qu'un lointain souvenir si toutefois il a jamais existé.

Dans ce contexte de crise hydrique où le choléra a fait son apparition à Mayotte, le rectorat n'a envoyé aucune consigne spécifique en dehors des documents de l'ARS. Nous sommes évidemment très intéressés par l'infographie, la définition et le manuel pratique traitant du choléra mais nous souhaiterions des informations sur les mesures de prévention dans nos établissements et écoles ainsi que des campagnes de sensibilisation auprès de la communauté éducative. Que faire si nous avons un cas ? Disposons-nous de stocks de savon et de solutions hydroalcoolique en quantité suffisante ? La saison des pluies n'est pas terminée et vous savez parfaitement que la plupart des familles de nos élèves n'ont pas de sanitaires. Les personnes font leur besoin un peu partout et des contaminations au choléra par matières fécales sont à redouter. Ce problème ne doit pas être pris à la légère alors que le nombre de cas augmente de jour en jour.

Nous apprenons qu'une école de Majicavo a été fermée suite à la suspicion d'un cas de choléra. En avons-nous confirmation et si c'est le cas, peut-on avoir un point ? Nous sommes surpris de constater que cette situation n'est pas à l'ordre du jour.

Dans ces différentes crises qui se superposent, nous sommes surpris de voir que certains établissements restent ouverts malgré une coupure d'eau ou d'électricité. Faut-il répéter que la climatisation et la ventilation des salles en dépend ? En tous les cas, la pause rafraîchissement en cas de forte chaleurs devrait être généralisée.

Les DGI ne sont donc pas superflus à Mayotte vu le niveau de crises multi dimensionnelles que nous devons gérer concomitamment. Malgré ces dures conditions de travail et de vie, nos collègues, contrairement à ce que les détracteurs des agents publics cherchent à diffuser, sont bien restés sur l'île à l'exception de quelques brebis galeuses qu'il vous appartient d'identifier et de sanctionner.

Contrairement aussi à ce qu'affirment certains, les membres de la FS n'ont jamais abusé des droits de retrait mais au contraire ont participé à en éviter. S'ils se multiplient, ce n'est pas le signe que les enseignants abusent de ce dispositif mais le symptôme non seulement de l'insécurité mais aussi du manque d'écoute managériale par rapport aux conditions de travail. Certains collègues contractuels subissent des pressions psychologiques intolérables sur leur autorisation d'absence pour passer les concours alors qu'ils devraient au contraire être encouragés.

Pouvons-nous avoir des informations sur les modalités de recrutement dans les deux degrés et les garanties en termes de sécurité législative (trajet, établissement) qui seront offertes aux stagiaires pour le premier degré et aux prérecrutés pour le second degré ?

Le plan vigipirate est à son plus haut niveau à Mayotte. Dans ce contexte, les EMS jouent un rôle indispensable. Nous avons de fortes interrogations sur leur contrat et leur gestion qui devrait être en principe bicéphale (intérieur et

éducation). Pouvez-vous nous expliquer pourquoi certains sont employés pour des tâches d'entretien du domicile de leur responsable ? Pourquoi ne disposent-ils pas de leur évaluation ? Et quel est leur moyen d'appel en cas de non renouvellement ?

S'agissant des PLP, qu'en est-il de la couverture de leurs déplacements pour visiter leurs élèves en stage ? Ils partent sans ordre de mission. Pourriez-vous mettre en place un dispositif rappelant les obligations réglementaires à leur égard ?